

# Commune de GERTWILLER

Séance du Conseil Municipal du 31 mai 2012

---

M. HUCHELMANN décide de rajouter un point à l'ordre du jour : 7.Le Lien Municipal

## **1 – Approbation du PV. du 29/03/2012**

Dans le compte-rendu du 29/03/2012 on ne « **MAINTIEN** » pas mais on **FIXE** le droit de raccordement au réseau d'eau potable à 650 €.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## **2 - Employés**

M. Le Maire informe les Conseillers de l'engagement de M. Didier KOCH, bénéficiant d'un contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire

### **DÉLIBÈRE**

**ACCEPTE** la création d'un poste d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 6 mois,

**APPROUVE** l'engagement de M. Didier KOCH qui à pris effet au 02 mai 2012

**FIXE** la durée hebdomadaire de service rémunérée à 20 heures par mois

**AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat

**CHARGE** M. le Maire des démarches administratives pour ce recrutement.

**Vote** : 12 voix Pour

Mme Suzanne GRAFF a rejoint le Conseil

## **3 – CCAS**

M. le Maire informe le Conseil de la nomination de Mme Josiane VACANT au sein du Centre Communal d'Actions Sociales de Gertwiller, en remplacement de Monsieur Gilbert ELCHINGER, démissionnaire.

Le Conseil Municipal prend acte de la nomination.

## **4 – Taxe locale sur la publicité extérieure**

La société Clear Channel demande le nouveau tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure.

M. le Maire présente le rapport de Légifrance, qui propose à 15 € le m<sup>2</sup>/an.

Après avoir entendu le Maire, le Conseil Municipal

# Commune de GERTWILLER

Séance du Conseil Municipal du 31 mai 2012

---

DÉCIDE de suivre les chiffres de Légifrance  
FIXE la taxe locale sur la publicité extérieure à 15 € m<sup>2</sup>/an  
Vote : 13 voix Pour

## **5 – Occupation du domaine public**

Des dépôts de matériaux sur l'espace public dans la rue du Vignoble gênent l'accès aux vignes.

M. Rémy HUCHELMANN a rejoint la séance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire

Charge M. le Maire des démarches pour trouver une solution.

## **6 – Subventions**

M. le Maire soumet au Conseil les demandes de subvention suivantes :

- Les Dauphins d'Obernai : 15 €/enfant/an

- AVS : 15 €/enfant ayant participé sur présentation de la liste des participants.

Vote : 1 abstention, 13 voix Pour

## **7 – Le lien Municipal**

M. le Maire présente le devis pour la mise en page et le graphisme du lien Municipal N°2 d'un montant de 331,70 € TTC (310 € HT).

Pour les prochains numéros, nous sollicitons d'autres fournisseurs afin de comparer les devis.

Vote : 14 voix Pour

## **8 – Divers**

**Tir de feu d'artifice** : Tout tir de feux d'artifice est à déclarer à la mairie, à la sous-préfecture ainsi qu'au voisinage.

**Aire de jeux** : Une nouvelle aire de jeux va être créée au lotissement « Les Terres du Piémont ». Elle comprendra un toboggan et deux jeux à ressort, le tout disposé sur un sol amortissant pour un montant de 2 858 € TTC.

La pose du sol amortissant se fera sans doute en propre régie.

**RD 1422** : Une réflexion sur la continuité de l'aménagement du trottoir jusqu'à la propriété sise au 141 route de Strasbourg est en cours, ainsi que la reprise de bordures devant le 164 route de Strasbourg.

Nous sommes dans l'attente d'un devis.

**Kirneck** : M. le Maire informe qu'une visite de la Kirneck est nécessaire afin de constater l'état du canal souterrain dans la rue Principale.

# Commune de GERTWILLER

Séance du Conseil Municipal du 31 mai 2012

---

Un rendez-vous est fixé devant la Mairie le samedi 23 juin 2012 à 10h30.

## **Commission agricole :**

Le chemin rural Pferchweg est à refaire entièrement.

Un devis a déjà été fait auprès de l'entreprise Legoll pour un montant de 18 000€ ainsi que l'entreprise Le Parc d'Erstein pour un montant de 12 138 €.

Le chemin rural Vierzigackergassel de 1450 mètres linéaires est également à refaire.

L'entreprise Le Parc propose de la refaire avec du concassé pour un montant de 4 508,96 €TTC.  
M. Gabriel ROSFELDER se charge de faire la comparaison avec d'autres devis.

Gertwiller, le 05 juin 2012

Le Maire :  
Jean-Daniel HUCHELMANN